



Conseil d'établissement

École au Trésor-du-Boisé

Séance ordinaire du 14 mai 2024

Microsoft TEAMS

18h30 à 20h30

Procès-verbal

Sont présents

Poste	La composition	Groupe représenté
1	Mme Mona Beaunoyer	Présidente 2023-2024
2	Mme Josée Blais	Représentante des parents
3	Mme Badra Makour	Représentante des parents
4	M. Mounir Mechmach	Représentant des parents
5	Mme Jessica Matar	Représentante des parents
1	Mme Mélanie Binette	Enseignante
2	Mme Jeanne Fiola	Enseignante
3	<i>Vacant</i>	Enseignant
4	<i>Vacant</i>	Enseignant
5	Mme Geneviève Lemay-Lapointe	Technicienne du service de garde
6	<i>Vacant</i>	Représentant de la communauté

Seront également présents à la table du conseil :

	Mme Chantal Mayrand	Directrice de l'école
	Mme Maude Dumouchel-Lefebvre	Directrice adjointe de l'école
	Mme Stéphanie Houle	Directrice adjointe de l'école

Sont absents

1	Mme Fatou Diop	Représentante des parents
2	Même Chadia Abou Jaoude	Membre du personnel de soutien
3	M. Timothée Poisot	Représentant des parents
4	Mme Badra Makour	Représentante des parents

32	Adoption de l'ouverture par la présidente (2023-2024) et vérification du quorum	
026-CÉ 23/24 - 33	CONSIDÉRANT QUE	Conformément à l'article 61 de la Loi sur l'instruction publique, le quorum aux séances du conseil d'établissement est de la majorité de ses membres en poste, dont la moitié des représentants des parents. 1988, c. 84, a. 61; 1997, c. 96, a. 13.

	EN CONSÉQUENCE	Madame Mona Beaunoyer, présidente du conseil d'établissement 2023-2024, ouvre la séance à 18h46, après avoir constaté que tous ont reçu leur convocation dans les délais prévus et qu'il y a quorum.
--	----------------	--

33	Question(s) du public :

34	Adoption de l'ordre du jour :	
026-CÉ 23/24 - 34	PRÉAMBULE	La directrice et la présidente 2023-2024 ont élaboré un projet d'ordre du jour;
	CONSIDÉRANT QUE	ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres. Trois points ont été ajoutés : <ul style="list-style-type: none"> • 38g. Approbation des contributions financières pour le matériel didactique 2024-2025 • 38h Tarifs du service de garde pour l'année 2024-2025 • 38i Sondage sur la participation des membres du conseil d'établissement aux formations offertes par le ministère de l'Éducation du Québec (MÉQ);
	EN CONSÉQUENCE	sur proposition de Mme Josée Blais et appuyée par Mme Jeanne Fiola, il est résolu à l'unanimité;
	D'ADOPTER	l'ordre du jour amendé pour la séance ordinaire du 14 mai 2024.

Durée	No	Sujet	Objet
05 min.	32	a) Adoption de l'ouverture par la présidente; b) Présences – vérification du quorum	<i>ADOPTION</i> <i>CONSTAT</i>
10 min.	33	<i>Questions du public</i>	<i>INFORMATION</i>
02 min.	34	<i>Adoption de l'ordre du jour</i>	<i>ADOPTION</i>
05 min.	35	Adoption du procès-verbal du 6 février 2024	<i>ADOPTION</i>
05 min.	36	<i>Suivis au procès-verbal :</i> <ul style="list-style-type: none"> • Camp Yopi 2024-2025 	<i>INFORMATION</i>
10 min.	37	Points d'information :	<i>INFORMATION</i>

		<ul style="list-style-type: none"> a. Rapport de la directrice; b. Rapport du Service de garde; 	
57 min.	38	Travaux du conseil :	
10 min.		<ul style="list-style-type: none"> a. Consultation au sujet des manuels scolaires et du matériel didactique pour l'an prochain (LIP. art. 96.15); 	<i>CONSULTATION</i>
10 min.		<ul style="list-style-type: none"> b. Actualisation du plan Santé bien-être et prévention de la violence et de l'intimidation pour l'an prochain (LIP. art.75.1 et 110.4) 	<i>APPROBATION</i>
10 min.		<ul style="list-style-type: none"> c. Analyse de la situation de l'établissement et adoption du projet éducatif. 	
02 min.		<ul style="list-style-type: none"> d. Consultation pour la sécurité de l'école – déplacement de la zone d'attente des parents. 	<i>INFORMATION</i>
10 min.		<ul style="list-style-type: none"> e. Approbation des tarifs et frais supplémentaires du service de garde et surveillance des dineurs 2024-2025. 	
10 min.		<ul style="list-style-type: none"> f. Approbation des activités nécessitant un changement à l'horaire quotidien ou un déplacement à l'extérieur de l'école (LIP. art. 87) 	<i>CONSULTATION</i>
10 min.			<i>APPROBATION</i>
05 min.			<i>APPROBATION</i>
05 min.	39	Affaires nouvelles :	<i>INFORMATION</i>
		<ul style="list-style-type: none"> a) 	
05 min.	40	Levée de la séance	<i>ADOPTION</i>
10 min	41	Rapport aux membres parents, de la personne déléguée au comité de parents de la commission scolaire.	<i>INFORMATION</i>

35	Adoption du procès-verbal de la séance du 23 avril 2024:	
026-CÉ 23/24 - 35	PRÉAMBULE	Mme Mona Beaunoyer, présidente du conseil d'établissement 2023-2024, demande aux membres si les documents remis étaient conformes et si certaines modifications s'imposent;
	CONSIDÉRANT	que conformément à l'article 69 de la Loi sur l'instruction publique, les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 23 avril 2024, plus de six (6) heures avant la tenue de la présente réunion;
	EN CONSÉQUENCE	sur proposition de Mme Beaunoyer et appuyé par Mme Blais, il est résolu à l'unanimité;
	D'ADOPTER	le procès-verbal de la séance ordinaire du 23 avril 2024.

36	Suivis au procès-verbal	
	<p>Camp Yopi 2024-2025</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mme Mayrand a fait le suivi avec la dame responsable des locations de salles du CSSMB. Elle a confirmé à Mme Mayrand que pour le moment, le nombre de bris n'était pas significatif. Par contre, elle nous invite à nommer les bris que nous constaterons au fur et à mesure. Nous demeurons donc vigilants face à cette situation. • Nous avons reçu une allocation de 16 000\$ pour la location de nos classes. Mme Mayrand propose que nous redonnions une partie de ce montant pour les remettre aux classes prêtées, que ce soit pour le remplacement de matériel suite à des bris ou en guise de compensation pour l'utilisation de ces locaux. • Mme Beaunoyer propose à nouveau que nous en reparlions lors d'une prochaine réunion du CÉ en début d'année prochaine. 	

37	Points d'information	
	<p>Rapport de la directrice;</p> <ol style="list-style-type: none"> a. Les élèves du 3^e cycle ont pu participer au Rétactif, événement qui rassemble tous les élèves des écoles de Saint-Laurent. Mme Monika a participé à l'organisation de cette journée. b. Bravo à Mme Jeanne Lewis et aux élèves de 6^e année qui ont présenté une pièce de théâtre la semaine dernière pour les parents. c. La campagne de financement organisée par les élèves de 6^e année a permis de ramasser plus de 2700\$ pour la fête des finissants. <p>Rapport du Service de garde :</p> <ol style="list-style-type: none"> a. Nous préparons la prochaine année, en offrant les nouvelles tâches, dont celles des 9 nouveaux postes d'aide à la classe qui sont offerts aux éducateurs et éducatrices en milieu scolaire. 	

38	Travaux du conseil
----	--------------------

38a	Consultation au sujet des manuels scolaires et du matériel didactique pour l'an prochain (LIP. art. 96.15);	
	PRÉAMBULE	Madame Mayrand, directrice d'établissement, consulte les membres concernant les manuels scolaires et le matériel didactique pour l'an prochain.
	CONSIDÉRANT	que les listes sont conformes et qu'elles ont été ajustées en fonction du nouveau cours obligatoire CCQ.
	EN CONSÉQUENCE	sur proposition de Mme Mélanie Binette et appuyé par Mme Jeanne Fiola, il est résolu à l'unanimité;
	D'ADOPTER	Les listes présentées pour les manuels scolaires et le matériel didactique.

38b	Actualisation du plan Santé bien-être et prévention de la violence et de l'intimidation pour l'an prochain (LIP. art.75.1 et 110.4)	
026-CÉ 23/24 - 36	PRÉAMBULE	Madame Mayrand, directrice, présente le nouveau plan Santé bien-être et prévention de la violence et de l'intimidation pour l'année 2024-2025;
	CONSIDÉRANT	qu'un comité a été formé afin de réviser les différents moyens mis en place dans notre école;
	EN CONSÉQUENCE	sur proposition de Mme Mona Binette et appuyée par Mme Blais, il est résolu à l'unanimité;
	D'ADOPTER	Le plan Santé bien-être et prévention de la violence et de l'intimidation 2024-2025.

38c	Analyse de la situation de l'établissement et adoption du projet éducatif.	
	Mme Mayrand nous informe que notre projet éducatif est prêt et nous réfléchissons aux moyens à mettre en place en septembre prochain.	

38d	<p>Consultation pour la sécurité de l'école – déplacement de la zone d'attente des parents.</p>	
	<p>Mme Mayrand consulte les parents du conseil d'établissement afin de connaître leur opinion face à la nouvelle zone d'attente pour les parents en fin de journée. Elle propose qu'une aire d'attente soit organisée face au secrétariat, ce qui faciliterait le départ des élèves en fin de journée. Parmi les objectifs ciblés, nous souhaitons dégager la zone des autobus afin de sécuriser tous les élèves.</p> <p>Différentes questions sont posées à Mme Mayrand afin de mieux comprendre l'organisation de cette nouvelle façon de faire.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Parmi les solutions proposées, les élèves de 2^e année pourraient sortir par la cour des maternelles, tout comme les élèves de 1^{re} année. La fratrie de ces élèves viendrait chercher l'enfant plus jeune dans la petite cour. • On pourrait utiliser la porte du terrain de soccer pour les élèves les plus vieux (3^e à 6^e année). • En travaillant en collaboration avec le SPVM ou la ville de Montréal, on pourrait fermer la rue Claude-Henri-Grignon pendant la sortie des élèves. • La possibilité de dégager une zone dans le stationnement du personnel afin de permettre aux parents d'attendre leurs enfants est une autre proposition faite par un membre du CÉ. • Serait-il possible de demander à toute la fratrie d'attendre dans la cour des maternelles? • On propose de faire des postes de surveillance à l'intérieur de l'école. Ex : marcheurs quittent par la porte du fond, fratrie dans la cour des maternelles, autobus dans la grande cour, etc • Les enseignants des autres niveaux pourraient procéder de la même façon que les enseignantes de 1^{re} année puisque cela fonctionne bien. 	

38e	<p>Approbation des tarifs et frais supplémentaires du service de garde et surveillance des dineurs 2024-2025.</p>	
026-CÉ 23/24 - 37	PRÉAMBULE	Mme Lemay-Lapointe, technicienne au service de garde, propose un statu quo des tarifs du service de garde pour l'année scolaire 2024-2025;
	CONSIDÉRANT	que la proposition de Mme Lemay-Lapointe est intéressante compte tenu du statu quo;
	EN CONSÉQUENCE	sur proposition de Mme Blais et appuyée par Mme Beaunoyer, il est résolu à l'unanimité;
	D'APPROUVER	Le statu quo des frais de garde pour l'année scolaire 2024-2025.

38f	<p>Approbation des activités nécessitant un changement à l'horaire quotidien ou un déplacement à l'extérieur de l'école (LIP. art. 87)</p>	
026-CÉ 23/24 - 38	PRÉAMBULE	Mme Mayrand, directrice, présente l'activité de théâtre proposée par Mme Katherine enseignante d'anglais. Les frais seront chargés aux parents les élèves concernés et l'activité aurait lieu le 27 mai 2025.

	CONSIDÉRANT	que nous devons faire la réservation le plus rapidement possible;
	EN CONSÉQUENCE	sur proposition de M. Mechmach et appuyé par Mme Matar, il est résolu à l'unanimité;
	D'APPROUVER	l'activité de théâtre en anglais pour les élèves de la 1 ^{re} à la 6 ^e année pour l'année scolaire 2024-2025.

38g	Approbation des contributions financières pour le matériel didactique 2024-2025	
026-CÉ 23/24 - 39	PRÉAMBULE	Mme Mayrand, directrice, propose une augmentation des contributions financières pour le matériel didactique 2024-2025, passant de 130\$ à 140\$;
	CONSIDÉRANT	que les frais sont plus élevés que l'année dernière et que nous devons possiblement ajouter des frais pour l'achat de matériel pour le nouveau cours CCQ qui sera offert l'année prochaine;
	EN CONSÉQUENCE	sur proposition de Mme Blais et appuyée par Mme Beaunoyer, il est résolu à l'unanimité;
	D'APPROUVER	l'augmentation des frais exigés aux parents de 130\$ à 140\$ pour l'année scolaire 2024-2025. Aucune augmentation des frais pour les activités éducatives ne sera effectuée. Toutefois, nous demeurons vigilants face à ces augmentations d'une année à l'autre.

38h	Tarifs du service de garde pour l'année 2024-2025	
026-CÉ 23/24 - 40	PRÉAMBULE	Mme Lemay-Lapointe, technicienne au service de garde, présente le calendrier des sorties lors des journées pédagogiques pour l'année scolaire 2024-2025 ainsi que les coûts reliés à celles-ci;
	CONSIDÉRANT	que conformément à l'article 77.2 de la Loi sur l'instruction publique, le conseil d'établissement adopte, sur la base de la proposition du directeur de l'école, les règles de fonctionnement des services de garde visés à l'article 256 établies en conformité avec les modalités d'organisation convenues en vertu de cet article;
	EN CONSÉQUENCE	sur proposition de M. Mechmach et appuyé par Mme Matar, il est résolu à l'unanimité;
	D'APPROUVER	la liste des activités présentées pour les journées pédagogiques de l'année scolaire 2024-2025.

38i	Sondage sur la participation des membres du conseil d'établissement aux formations offertes par le ministère de l'Éducation du Québec (MÉQ).
	Mme Mayrand, directrice, rappelle que tous les membres du conseil d'établissement sont tenus de suivre les formations offertes par le ministère de l'Éducation. On doit maintenant répondre au sondage. Mme Mayrand propose de répondre aux questions tous ensemble.

39	Affaires nouvelles

40	Levée de la séance	
026-CÉ 23/24 - 41	CONSIDÉRANT	que l'ordre du jour est épuisé;
	EN CONSÉQUENCE	sur proposition de M. Mechmach et appuyé par Mme Mélanie Binette, il est résolu à l'unanimité;
	D'ADOPTER	la levée de la séance à 20h20.

41	Rapport aux membres parents de la personne déléguée au comité de parents du centre de services scolaire :
	M. Mechmach nous présente les différents points discutés lors de la rencontre. Les deux points de discussion plus marquants selon lui furent celui sur l'utilisation du cellulaire et celui du plomb dans l'eau dans certaines écoles du CSSMB.